



**Communiqué de presse**  
*Pour diffusion immédiate*

**Rentrée scolaire 2018-2019**  
**Plusieurs nouveautés à la Commission scolaire de la Côte-du-Sud**

Montmagny, le 23 août 2018 – À l'aube de la rentrée scolaire, plusieurs nouveautés attendent les petits et grands qui fréquenteront les établissements de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud (CSCS) pour la prochaine année scolaire.

**Clientèle scolaire**

D'abord, au secteur jeunes, on compte 7 940 élèves qui fréquenteront les établissements de la CSCS en 2018-2019, soit 5 404 au service Passe-Partout, au préscolaire et au primaire (une hausse de 39 par rapport à 2017-2018), et 2 536 au secondaire (baisse de 17 par rapport à 2017-2018).

Du côté de la formation générale des adultes, un total de 312 élèves sont inscrits dans les centres de formation et 4 sont en formation à distance. Un nombre plutôt similaire à l'année dernière où on dénombrait 310 élèves en tout.

Pour la formation professionnelle, 645 élèves sont inscrits dans les trois centres de la commission scolaire. De ce nombre, 263 sont au régulier et 382 effectuent leur formation à distance ou en ligne, ce qui représente un total de 3 élèves de plus que l'an dernier. Notons qu'en raison de la possibilité d'entrée continue pour plusieurs programmes de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, le nombre d'élèves varie grandement au cours de l'année scolaire.

**Nouveautés secteur jeunes**

D'abord, du côté des tout-petits, la maternelle 4 ans verra le jour pour la toute première fois à l'école primaire Beaubien pour l'ensemble des élèves du secteur de Montmagny. Étant donné la particularité de ce programme, le transport sera fourni aux 11 enfants. Cette école s'ajoute aux quatre autres écoles offrant déjà ce service, soit l'école primaire aux Quatre-Vents de Saint-Malachie, l'école primaire Belle-Vue d'Armagh, l'école primaire Monseigneur-Sirois de Cap-Saint-Ignace et l'école primaire Chanoine-Ferland de Saint-Fabien-de-Panet. Le mandat de la maternelle 4 ans est triple : offrir des chances égales à tous les enfants, s'assurer que chaque enfant se développe dans tous les domaines et faire en sorte qu'il croie en ses capacités et découvre le plaisir d'apprendre. Seulement les enfants qui demeurent sur un code postal « défavorisé », selon le recensement de 2016, y ont accès.

Toujours à Montmagny, en respect au projet de valorisation de l'école publique dans le pôle 4, où le personnel et les présidents des conseils d'établissement ont été consultés, un des objectifs est de donner accès à tous les enfants du secteur à l'anglais intensif en sixième année. À cet égard, l'école primaire Beaubien accueillera 10 élèves provenant d'autres écoles du territoire désirant participer au programme intensif, puisqu'il n'était pas offert dans leur établissement.

Quant à eux, les élèves de sixième année des écoles primaires du pôle 3 auront la possibilité de réaliser une année d'anglais intensif. Pour ce faire, ils auront l'occasion de faire un premier pas vers l'école secondaire de Saint-Damien. Le taux de participation à ce nouveau programme s'élève à environ 85 %. Aussi, un projet de transfert de savoirs et



de connaissances entre les aînés du club FADOQ et les élèves de l'école secondaire de Saint-Damien sera mis en place dès cet automne grâce à une subvention de plus de 138 000 \$. Les aînés pourront donc transmettre leurs savoirs aux jeunes, alors que ces derniers pourront partager leurs connaissances des réseaux sociaux et accompagner les aînés dans différents projets.

### **Formation professionnelle**

Du côté de la formation professionnelle, plusieurs programmes s'adaptent aux besoins des entreprises de la région. Le programme Assistance à la personne en établissement et à domicile, menant à un diplôme d'études professionnelles (DEP), a récemment été revu. De plus, les élèves de la cohorte de l'automne 2018 pourront réaliser leur formation en formule d'apprentissages accrus en milieu de travail, ce qui signifie que 50 % de la formation sera faite en milieu scolaire et 50 % en milieu de travail. Les compétences du DEP en secrétariat ont également été revues afin de s'adapter aux nouvelles réalités de travail.

Au Centre de formation agricole de Saint-Anselme, les élèves qui entreprendront leur deuxième année de formation pourront tester un projet d'apprentissages avec stages accrus en milieu de travail. Ce sont 65 % des compétences qui s'effectueront en entreprise et 35 % en classe. Le temps consacré aux apprentissages en milieu de travail sera rémunéré.

### **Travaux 2018-2019**

Le Service des ressources matérielles de la CSCS compte quelques chantiers pour la prochaine année. D'abord, un agrandissement est prévu à l'école primaire de la Marelle à Beaumont. À l'heure actuelle, les travaux d'excavation sont terminés et la pose du revêtement extérieur est prévue au cours des prochaines semaines. Le réaménagement intérieur sera effectué pendant les vacances de l'été 2019 afin que le tout soit prêt pour la rentrée des classes de l'année scolaire 2019-2020.

Toujours dans Bellechasse, l'école secondaire de Saint-Charles sera dotée d'un gymnase supplémentaire dès la rentrée 2019-2020. Le contrat de construction a été attribué tout récemment ce qui implique un début des travaux imminent. Sur le reste du territoire de la CSCS, plusieurs autres établissements subiront des travaux de maintien tels que le remplacement de chaudières, des mises aux normes et des réfections de stationnements.

Au cours des prochains jours, les élèves de la commission scolaire vivront des activités d'accueil et d'intégration dans leur nouvelle classe. Le conseil des commissaires souhaite à tous les élèves et à leur famille une année scolaire remplie de réussite de découvertes! Pour connaître toutes les nouveautés de la CSCS en vigueur pour 2018-2019, il suffit de visiter le [cscotesud.qc.ca](http://cscotesud.qc.ca).